

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE NGOURA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY DECENTRALIZATION AND
LOCAL DEVELOPMENT

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

NGOURA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°~~005~~/AONO/C.NGRA/SG/CIPM/NGOURA/2023**

**DU ~~14/3~~/2023..... POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA
VOIE D'ACCES A LA PLACE DES FETES DE NGOURA, DANS LA COMMUNE DE
NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION**

Financements : BIP MINTP - Exercice 2023

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de NGOURA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la voie d'accès à la place des fêtes de Ngoura

CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

SERIE 000 INSTALATION

- 001 : Installation de chantier ;
- 002 : Amené et repli du matériel

SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENT

- 101 : Remblai compacté provenant d'emprunt ;
- 102 : Mise en forme de la plateforme ;
- 103 : Création des fossés et exutoires ;
- 104 : Aménagement d'une plateforme pour parking

SERIE 300 : ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

- 301 : Caniveaux bétonnés de section 0.40x0.50cm y compris dalettes ;
- 302 : Puisard en béton armé pour caniveaux.

2- ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offre en un lot unique.

3- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt-sept millions (27 000 000) FCFA TTC** ;

4- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

5- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINTP exercice 2023.

6- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Commune de Ngoura sur présentation d'une quittance de versement à la Commune de Ngoura , d'une somme non remboursable de **Cinquante**

l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

7- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Ngoura dès publication du présent avis

8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commission Interne de passation des Marchés de la

Commune de Ngoura, au plus tard le ~~07/04/2023~~ à 13 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°~~005~~/AONO/C.NGRA/SG/CIPM/NGOURA/2023 DU ~~14/03/2023~~ POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIE D'ACCÈS A LA PLACE DES FETES DE NGOURA, DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 540 000(cinq cent quarante mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Ngoura le ~~07/04/2023~~ à 14 HEURES précises par la Commission interne de passation des Marchés de la Commune de Ngoura, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) N'avoir pas un projet abandonné.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de treize millions cinq cent mille (13 500 000) FCFA.....Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui /Non
- 3) La compréhension du projet cohérente avec la consistance des travaux..... Oui /Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui /Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui /Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **CENT VINGT (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt-dix jours (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

14- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

15- ATTRIBUTION DU MARCHE

Le Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Ngoura

NB : Numéro vert du MINMAP : 673 20 57 25/699 33 07 48

AMPLIATIONS

- ✓ DDTP/LD;
- ✓ DDMAP/LD
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-C.MANDJOU ;
- ✓ Sce /PM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

